



PREMIER MINISTRE

---

SERVICE DE PRESSE

**Intervention de François FILLON, Premier ministre**

**« Signature de la Convention de mise en place du fonds de consolidation et de développement des entreprises »**

**- Jeudi 1<sup>er</sup> octobre 2009 -**

Mesdames et messieurs,

Avec la crise financière qui s'est abattue sur le monde et sur notre pays, nous avons cherché, avec le Président de la République un certain nombre de réponses pragmatiques aux problèmes que nous rencontrons, et nous avons innové, je crois avec la création de la médiation du crédit.

Placer une tierce personne, connue et reconnue, entre des entreprises et les établissements qui les financent, quand cela se passe mal, d'abord, cela ne figurait pas au programme initial du président de la République et du Gouvernement, et c'est une initiative qui a suscité beaucoup d'interrogations, notamment dans le monde bancaire. Je pense qu'aujourd'hui, personne ne peut regretter la mise en place du Médiateur du crédit.

Avec l'aide précieuse de la Banque de France, René Ricol et ses équipes ont répondu présent aux demandes de plus de 16.000 entreprises en moins d'un an.

C'est un résultat spectaculaire et je voudrais rendre hommage au dévouement de toutes les équipes qui l'ont accompagné dans ce parcours.

Je suis certain que cette réussite se poursuivra avec Gérard Rameix.

Je veux d'ailleurs le remercier d'avoir accepté de reprendre le flambeau, qui s'apparente d'ailleurs plutôt à un bâton de pèlerin.

Grâce à vous, Mesdames et Messieurs, nous allons maintenant franchir une étape supplémentaire pour rendre ce dispositif encore plus efficace et encore plus adapté à la situation difficile que nos entreprises affrontent.

Le «fonds de consolidation et de développement des entreprises», que tu avais appelé, René, de tes vœux, est un outil supplémentaire qui amplifie la logique qui a présidé à la constitution de la médiation du crédit.

La médiation du crédit, c'est l'urgence. Il s'agit d'aider les entreprises affectées par la crise à se retourner et à sortir d'une mauvaise passe. Combien de fois les équipes de la médiation ont-elles vu le cas d'entreprises qu'elles avaient sorties de l'ornière, mais qui, faute d'accès à des financements longs, n'ont pas pu tirer profit des perspectives de croissance qui s'offraient à elles ? Ce sont des situations auxquelles nous voulons mettre un terme.

Le fonds de consolidation interviendra en capitaux propres pour redonner de l'oxygène aux entreprises compétitives, là où les financements classiques ne sont plus accessibles.

Il sera doté des moyens importants, 200 millions d'euros immédiatement disponibles.

Sa gouvernance réactive lui permettra d'agir au plus vite, en soutien des entreprises. Enfin, nous avons souhaité qu'il dispose d'une large assise territoriale, en s'appuyant sur le réseau de la médiation.

Je me félicite que ce fonds associe, aux côtés du FSI, les principales banques et compagnies d'assurance de la place.

C'est un geste de responsabilité collective face à la crise et en même temps une marque de confiance dans nos entreprises.

C'est aussi la garantie que le fonds saura combiner au mieux les expériences, au service de la mission qui est la sienne.

Ce fonds marque une autre étape importante.

Nous avons, avec le Président de la République, mis en place le FSI il y a presque un an, avec un objectif qui était de sécuriser le capital de nos entreprises stratégiques et soutenir le développement des PME.

Le FSI intervient déjà, directement ou indirectement, au capital de nombreuses PME. Mais nous avons souhaité que cette action soit renforcée et qu'elle soit rendue plus visible.

La mise en place du fonds de consolidation, avec le FSI pour partenaire, est un volet très important de ce renforcement.

Par ce biais, le FSI va accroître les moyens qu'il consacre au financement des PME puisqu'il apportera près de 100 millions d'euros au fonds.

Mais surtout, il va développer son intervention directe au capital des entreprises et il apportera un soutien à des entreprises de croissance, avec une vision offensive et maîtrisée du risque, conformément à sa vocation. Je crois que l'on peut dire que le FSI va passer à la vitesse supérieure, s'agissant du soutien aux PME, et dispose d'environ 1 milliard d'euros pour intervenir en soutien à ces PME.

Le Fonds de consolidation constitue donc une étape significative pour rendre plus visible et plus forte l'action du FSI en faveur des PME.

C'est une pièce centrale dans le guichet unique que nous voulons mettre en place au sein du FSI pour l'intervention en fonds propres.

Chacun voit bien que l'année 2010 va être une année absolument stratégique pour l'économie française. C'est là que la sortie de crise va se jouer. Elle peut se jouer de façon positive pour notre économie et pour nos entreprises, ou au contraire consacrer l'effacement et le déclin de l'économie française. C'est la raison pour laquelle nous avons fait le choix d'un Budget offensif, d'un Budget de soutien à la croissance, d'un Budget de soutien à la relance, d'un Budget qui accompagne ce moment à la fois très dangereux et en même temps très porteur d'espoir pour l'économie française. Nous avons tous en souvenir que lors des crises précédentes, la France est presque toujours mal sortie de l'épreuve, c'est-à-dire avec une croissance plus faible et plus molle que les autres grandes économies européennes, je pense naturellement à nos voisins allemands ou britanniques. Nous devons tenir compte de cette expérience pour ne pas recommencer les mêmes erreurs. Nous savons bien que si l'interventionnisme de l'Etat était nécessaire dans la phase de crise, c'est dans le secteur privé qu'on trouvera demain la croissance. Et c'est la raison pour laquelle nous avons décidé, en particulier, de supprimer la taxe professionnelle, ce qui, en 2010, va représenter une injection de 12 milliards d'euros dans la trésorerie des entreprises françaises. Et c'est la raison pour laquelle nous lançons aujourd'hui ensemble le Fonds de Consolidation et de Développement des Entreprises. J'imagine que maintenant, on va signer quelque chose qui va assurer le baptême de ce nouveau fonds, qui doit beaucoup à l'insistance, à l'imagination et à la détermination de René Ricol.